

Règlement du Festival Escal'Nature

Sur le Causse Noir les 7 et 8 octobre 2017

Art 1 : Définition et conditions de participation

Le Festival Escal'Nature organisé par l'Equipe Pyrénéenne d'Alpinisme Féminine (EPAF), de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne est une occasion unique de découvrir ou d'approfondir l'activité de l'escalade et les techniques spécifiques associées, de sécurité entre autre.

L'**objectif** du Festival est de rassembler les grimpeurs, de créer des liens, de favoriser l'échange et le partage des connaissances, de transmettre les valeurs de respect des autres, de l'environnement et de notre culture.

L'**inscription** au Festival Escal'Nature donne droit à pratiquer une ou plusieurs activités et à participer aux divers ateliers.

Par son inscription, le participant s'engage sur l'honneur à être apte à la pratique des sports de pleine nature et être en possession d'un certificat médical l'attestant.

La manifestation est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par la Fédération Française des Clubs Alpins.

Le Festival Escal'Nature est ouvert à tous, adhérents ou non des Clubs Alpin, qu'ils soient débutants ou confirmés. Les non licenciés devront prendre une licence découverte pour le weekend qui sera offerte par le Comité Régional Occitanie de la FFCAM.

Le nombre de participants aux activités est limité à 40 personnes.

Art 2 : Présentation de la manifestation

Le Festival Escal'Nature vous propose des voies d'escalade sur les sites du Boffi et les Gorges de la Jonte au cours desquelles vous trouverez des ateliers ludiques et/ou techniques animés par des encadrants et cadres fédéraux bénévoles. Ces ateliers permettent de mettre en situation les participants en les faisant évoluer sur des parcours différents selon leur niveau.

Nous proposerons plusieurs ateliers : escalade en moulinette, en tête, manipes de grandes voies, terrain d'aventure. Nous proposerons également des ateliers découverte pour la slackline.

Les impératifs de sécurité des pratiques en milieu naturel, la prévention des risques et l'organisation des secours, imposent que chaque participant accepte strictement les consignes et observations des organisateurs. La porte de casque est obligatoire.

Art 3 : Matériel individuel nécessaire pour chaque participant : petite sac à dos, gourde, bonnes chaussures de marche, coupe vent, veste chaude, casque OBLIGATOIRE, baudrier, assureur, longe, chaussons. Le matériel manquant pourra vous être prêté par les organisateurs dans la limite du possible.

Art 4 : Carte découverte et assurance pour les non-licenciés (offerte par le CR Occitanie)

Le participant non licencié de la FFCAM, qui participe à des activités proposées par la FFCAM, encadrées par des cadres bénévoles de la fédération doit **obligatoirement** souscrire une licence temporaire appelée «**carte découverte**» qui le garantit en Responsabilité Civile, Assurance de Personne et Assistance Secours. Les garanties offertes par la carte découverte sont celles de l'assurance de proposée aux adhérents du club (**notice téléchargeable sur <http://www.ffcam.fr/assurance.html>**).

Elle est délivrée sans distinction d'âge, ni de situation familiale.

En cas de sinistre ou d'accident vous pourrez déclarer le sinistre en remplissant le formulaire en ligne sur le site www.grassavoie-montagne.com ou en téléchargeant la déclaration de sinistre sur notre site <http://www.ffcaml.fr/assurance.html>. Adresser la déclaration dans les 5 jours à
Gras Savoye Montagne - Service FFCAM 3B rue de l'Octant BP279 38433 Echirolles Cedex.

Art 5 : Adhérent FFCAM/FFME et assurance

Chaque participant doit avoir une assurance en responsabilité civile obligatoire et individuelle accident en cours de validité.

Pour les adhérents FFCAM, vérifiez que vous avez bien souscrit l'Assurance de Personne et assistance secours proposée par la FFCAM.

Si ce n'est pas le cas, nous vous incitons à prendre **soit** une carte découverte, **soit l'Assurance de Personne et assistance secours proposée par la FFCAM au tarif de 4€ en contactant l'organisateur**, pour être assuré pour le reste de la saison 2017-2018 (jusqu'au 31/10/2017).

(<https://extranet-clubalpin.com/assurance/>)

Chaque participant déclare avoir été dûment informé de l'intérêt de souscrire la couverture Assurance de personne et Assistance secours facultative pour les adhérents de la FFCAM.

Art 6 : Obligations des participants :

Passer obligatoirement au stand organisateur pour s'inscrire à une activité. Se présenter aux lieux d'accueil et de départ aux heures indiquées par l'organisation.

Se conformer aux consignes des organisateurs : respecter les consignes notamment en cas de modification ou d'arrêt de la manifestation (pour différentes causes : météo, danger, ...). Le non respect du règlement provoque l'exclusion du participant et dégage la responsabilité des organisateurs. Les participants doivent impérativement stationner leur véhicule sur les parking proposés et laisser libre les rues du village.

Art 7 : Assistance secours

La sécurité et l'assistance seront assurées par un réseau de postes de contrôle, de signaleurs et d'encadrants en liaison avec un ou plusieurs médecins.

Art 8 : Environnement

Les organisateurs sensibilisent et informent les participants sur la protection de la faune et de la flore sur le Parc Naturel Régional. **Les parcours doivent être impérativement suivis** pour limiter notre impact sur l'environnement. Les organisateurs s'obligent à avoir une gestion et une organisation respectueuse des préconisations du développement durable. En l'absence de transport en commun possible, le co-voiturage pour les participants est vivement conseillé. Les verres « Eco-Cup » réutilisables, seront disponibles pour les participants. Les déchets seront minimisés et triés, respectez les différentes poubelles mises à votre disposition.

Art 9 : Droit à l'image

Les participants reconnaissent le droit des organisateurs d'utiliser leur image, réalisée dans le cadre de la manifestation, à des fins promotionnelles.

Art 10 : L'inscription au Festival est gratuite et obligatoire, car les places sont limitées.

Nous demandons aux participants une contribution de 5€ pour le camping de samedi. Les repas du samedi midi et soir, et du dimanche midi seront apportés par les participants.

Organisation Festival Escal'Nature Sur le Causse Noir les 7 et 8 octobre 2017

Contact organisation : Nadia 06 15 97 16 20 escalnature@gmail.com

Inscription obligatoire avant le 3 octobre 2017

Une soirée festive autour d'un repas partagé, ateliers nature et artistiques, est proposée le samedi soir sur le site d'Alayrac. Un hébergement pour les participants est possible sur le site d'Alayrac (commune de Peyreleau) en bivouac ou tente.

JOUR 1 - Samedi 7 oct :

10h ESCAL'Lady sur le site du **BOFFI** (parking du haut)

Ateliers pédagogiques réservés aux filles avec comme principal objectif d'encourager l'accès à l'autonomie en escalade au sein du public féminin, à travers la découverte et/ou le perfectionnement de diverses formes, techniques et astuces en escalade (grimpe sur site naturel, grimpe en tête, rappel, terrain d'aventure, manipes de grandes voies, assurage dynamique, lecture de voie etc.)

Soirée Samedi :

BIVOUAC sur le Causse Noir à Alayrac (à 4 km de Peyreleau), amenez vos tentes.
Participation de **5€** par personne.

REPAS PARTICIPATIF chacun ramène un truc à manger et on partage, c'est l'occasion de préparer des bons petits plats faits maison !! ou des bons légumes du jardin à faire griller.

ATELIERS : Yoga, Stretch, Massage, Slackline...

Atelier Nature & Environnement – *Charlotte Padel*

Projection d'une Expédition d'une Epafienne au Pérou – *Ihintza*

Numéro de Tissu Aérien – *Julie de Chakana, au chapeau*

JAM SESSION avec Danse contact – chacun amène son instrument de musique et on improvise !

JOUR 2 - Dimanche 8 oct :

9h Grandes Voies dans les Gorges de la **JONTE**

Dès 9h organisation et départ des cordées vers les différentes grandes voies dans les gorges

Pour ceux qui ne veulent pas faire des grandes voies il y aura des Ateliers d'escalade pédagogiques au secteur Révérend ouverts à TOUS